

## TERMES DE REFERENCE DU FACILITATEUR/ANIMATEUR

### PROJET : APPUI A LA RESILIENCE DES FEMMES POUR LE RENFORCEMENT DE LA PAIX ET LA COHESION SOCIALE

#### I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le projet « Appui à la résilience des femmes et filles pour le renforcement de la paix et la cohésion sociale » est un projet financé par Women's Peace and Humanitarian Fund et mis en œuvre, sous la coordination nationale de l'ONU FEMMES, par le consortium Association pour une Jeunesse Africaine progressiste-AJAP, Flambeau de la Vie et Action Burundaise pour l'Afrique –A.B.A dans les provinces de Bujumbura, Kirundo et Muyinga.

Ce projet vise à contribuer au renforcement de la résilience des femmes et filles face au passé patriarcal pour participer activement dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale.

Pour la réussite des interventions, l'AJAP va se servir des **réseaux communautaires** actuellement fonctionnels dans toutes les provinces du Burundi. Le présent projet permettra d'étendre les activités de ces réseaux en ajoutant à leur mission actuelle la mission de prévention des conflits dans un contexte de COVID-19. Les interventions liées à la transformation des réseaux et des **institutions en place**, et celles liées au renforcement des capacités des leaders politiques sont particulièrement délicates. En effet, la transformation des institutions est difficile à cause de la lourdeur de leur fonctionnement habituel. Cette transformation concernera surtout le comité mixte de sécurité, les **organisations locales des femmes et filles** et les **femmes et filles leaders responsables des institutions diversifiées**. Dans sa mise en œuvre le projet ne va pas épargner **l'administration locale** dont le rôle sera de contribuer dans l'identification des bénéficiaires, dans la mise en œuvre et le suivi/évaluation du projet. Enfin le projet vise un renforcement des capacités des associations locales défenseurs des droits des femmes et filles ainsi que les entreprises privées et coopératives pour leur doter des compétences de promotion des droits des filles et des femmes et filles et surtout d'accélérer la participation des femmes et filles dans le processus de consolidation de la paix. Ainsi le projet devra s'efforcer de réaliser trois objectifs à savoir : (1) Améliorer la résilience des femmes et filles pour la consolidation de la paix et le renforcement de la cohésion sociale; (2) Améliorer les capacités organisationnelles et opérationnelles de 120 associations locales défenseurs des droits des femmes et filles pour leur doter des compétences de promotion des droits des filles et des femmes et filles et surtout d'accélérer la participation des femmes et filles dans le processus de consolidation de la paix; (3) promouvoir l'entrepreneuriat des filles et des femmes et filles comme un facteur important de prévention des conflits via un accompagnement technique et financier de 30 coopératives/entreprises locales dirigées par des femmes et filles. Le projet se fera pendant 18

mois et sera mis en exécution dans les trois provinces cibles du projet où l'AJAP ainsi que toutes les organisations en consortium possède des antennes dans les 23 communes de ces provinces.

Dans sa mise en exécution il y aura des ateliers de formation, des sessions de dialogues et des fora autour des thématiques suivants :

1. Résilience communautaire ;
2. Prévention et résolution pacifique des conflits des conflits ;
3. communication non violente et la non-violence active ;
4. Entrepreneuriat des femmes, bonne gouvernance et gestion des coopératives.

C'est dans le cadre de mettre en place une base des données des consultants facilitateurs/ animateurs que l'AJAP lance un appel à manifestation d'intérêts des experts sur les 4 thématiques cités plus hauts.

## **I. OBJECTIF DE L'APPEL**

Identifier les experts sur résilience communautaire, la prévention et résolution pacifique des conflits des conflits, la communication non violente et la non-violence active et sur l'entrepreneuriat des femmes, bonne gouvernance et gestion des coopératives pour mettre en place une base des données des formateurs et des facilitateurs dans le cadre du projet.

## **II. RESULTATS ATTENDUS**

Une base des données des formateurs et des facilitateurs est mise en place dans le cadre du projet.

## **III. La qualification et compétences du consultant**

Le consultant devra remplir les conditions suivantes :

- Avoir un diplôme universitaire ou une formation poste universitaire montrant clairement au moins une expertise/expérience dans l'une de ces thématiques du projet : résilience communautaire, la prévention et résolution pacifique des conflits des conflits, la communication non violente et la non-violence active et/ou l'entrepreneuriat des femmes, bonne gouvernance et gestion des coopératives ;
- Etre de nationalité burundaise ;
- Etre capable d'organiser un atelier de formation en Kirundi sur un module requis;
- Etre capable de produire des rapports de formation en français ;
- Etre libre à tout engagement depuis l'annonce des résultats.

## **IV. Candidatures**

Les dossiers de candidatures doivent inclure :

- Une lettre de motivation adressée au chargé des ressources humaines au sein de

- l'AJAP ;
- un curriculum vitae (CV) actualisé avec trois personnes de références;
  - une attestation de services similaires rendus.

Les candidatures seront uniquement envoyées par voie électronique au chargé des ressources humaines sur [ajapsecretariat@ajapafricaine.org](mailto:ajapsecretariat@ajapafricaine.org) avec copie au Président et Représentant International de l'AJAP sur [info@ajapafricaine.org](mailto:info@ajapafricaine.org) au plus tard le 10 Mai 2022 à 23h59min, heure de Bujumbura.

**NB. Les candidatures féminines sont fortement encouragées à postuler.**

**Fait à Bujumbura le 25/4/2022**

Pour l'AJAP

Eric NSENGIMANA

Président et Représentant International

